



BNP PARIBAS



CSEC

Comité Social & Economique Central

Déconfinement depuis le 15 juin...

« TOUT S'ACCÉLÈRE »

15 Juin 2020

Le chef de l'état a annoncé des mesures d'assouplissement du déconfinement dont celles sur la réouverture des écoles et des crèches le 22 juin.

Le message de la Direction est clair : « Tous au boulot ! ».

(publication Echonet actualisée du dispositif COVID-19 [en lien.](#))

Et maintenant ...

Un retour à la normale progressif est de mise avec respect des gestes barrières mais aussi :

La pause de congés

BNPP recommande que les collaborateurs dont les congés n'ont pas encore été posés et validés privilégient la période estivale du 29 juin au 4 septembre. **ATTENTION / il s'agit d'une simple RECOMMANDATION, donc non obligatoire** contrairement aux mesures unilatérales sur les jours RTT/CET. Les élus CFDT sont à vos côtés si vous rencontrez des difficultés avec votre hiérarchie.

Le retour sur site

Le retour sur site est obligatoire, à minima 15 jours ouvrés entre le 1^{er} juin et 31 juillet. Exception faite pour ceux qui ont ou auront posé plusieurs semaines de vacances en juillet, dans ce cas, le délai sera au 31 Août.

Aucun changement sur les mesures prises pour les personnes fragiles/vulnérables.

La réouverture des agences

Réouverture des quelques agences restées fermées. L'ensemble des agences retrouvera leurs horaires d'ouverture habituels dès le 4 juillet.

La fin de l'autorisation d'absence rémunérée

Les autorisations d'absence rémunérée pour garde d'enfants prendront fin le 4 juillet. Les salariés concernés devront s'insérer dans les dispositions organisationnelles de leur entité. S'ils n'ont pas de moyen de garde cet été, l'entreprise maintient la participation « colo » et les invite à trouver par leurs propres moyens un prestataire agréé. [Lien CSEC](#)

➡ A la question : Comment vont faire les parents travaillant tous deux chez BNPP ? Réponse de la direction : « En cette période exceptionnelle, ils peuvent exceptionnellement ne pas prendre leurs vacances en même temps. »

La CFDT considère que cette réponse est irrespectueuse & déplacée eu égard au contexte.
BNP Paribas, entreprise socialement responsable ?

Les points de vigilance :

- Pour le travail à distance : il ne peut être exercé que depuis votre résidence principale.
- Les RDV à distance sont toujours privilégiés. Les RDV client en face à face en agence/à l'extérieur sont toutefois possibles.

CAMPAGNE DE TEST sérologique
➡ [Lien](#)

**Les élus Cfdt ont demandé à la direction une grande bienveillance, sur tous ces sujets...
En cas de difficultés, contactez nous !**

VOS REPRÉSENTANTS

Vos élu(e)s



Marie-Rose
MICHINEAU

06 67 13 42 74



Alexandre
BERTHELOT

06 98 37 54 31



Valérie

GUEVEL-POUPARD

07 60 47 28 80



Alain

JAECKEL

06 64 01 70 78



Marie-Hélène
CHEVALLIER

06 68 75 89 97



Alexandre
BOUAT

06 98 54 83 53



Sandrine

TCHOUBOUKOFF

06 65 88 41 50



Christine

COEYMANS

06 68 24 26 49

Représentant Syndical National



Pierre RIVIERE

06 65 64 56 98

Représentant Syndical National
Adjoint



Laurent COURRIER

06 68 05 69 06

CONTACTS :



cfdt.nationale@bnpparibas.com



01 40 14 31 89



www.cfdt-bnpp.fr